POUR PLUS D'INFORMATIONS

ASFA
Florence Portelette
Tél. : 01 49 55 33 15 - florence.portelette@autoroutes.fr

EIFFAGE Concessions
Joachim Lémeri
Tél. : 01 41 32 82 73 - joachim.lemeri@eiffage.com

ERDF
Richard Lejeune
Tél. : 01 81 97 49 77 - richard.lejeune@erdfdistribution.fr

GRTgaz
Bertrand Seurret
Tél. : 01 55 66 42 68 - bertrand.seurret@grtgaz.com

LISEA
Thierry Charlemagne
Tél. : 05 49 11 86 00 - thierry.charlemagne@lisea.fr

RFF
Anne Guerrero
Tél. : 01 53 94 34 21 - anne.guerrero@rff.fr
Anne Petit
Tél. : 01 53 94 62 11 - anne.petit@rff.fr

RTE
Jean-François Lesigne
Tél. : 01 41 02 13 64 - jean-francois.lesigne@rte-france.com
Émilie Droeven
Tél. : 01 79 24 80 65 - emilie.droeven@rte-france.com

TIGF
Cécile Boesinger
Tél. : 05 59 13 38 33 - cecile.boesinger@tigf.fr

VNF
Christine Bourbon
Tél. : 03 21 63 24 63 - christine.bourbon@vnf.fr

Conception et réalisation : Stratis 2014 - Photos : ASFA / EIFFAGE / ERDF / GRTgaz / LISEA / RFF / RTE / TIGF / VNF / Matteo / A. de Pommereau - Imprimé dans le respect de l'environnement avec des encres végétales sur papier recyclé.

CIL&B

Club Infrastructures
Linéaires et Biodiversité

**CONCILIER PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ,
GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES**

Des entreprises engagées pour la biodiversité

Le Club des Infrastructures Linéaires et de la Biodiversité (CILB) a été créé le 27 juin 2011 et regroupe aujourd'hui neuf membres : ASFA, Eiffage Concessions, ERDF, GRTgaz, LISEA, RFF, RTE, TIGF et VNF.

La similitude des enjeux biodiversité pour ces gestionnaires d'infrastructures linéaires, la proximité des solutions apportées pour y répondre, ont rendu évident l'intérêt d'un travail commun entre ces grands aménageurs.

Club informel, le CILB a pour objet d'échanger sur les pratiques, retours d'expériences et savoir-faire de ses membres en matière de biodiversité, de travailler ensemble sur les grands sujets d'actualité et d'offrir une organisation visible pour leurs partenaires.

Nos actions

— Organisation et coordination des représentations nationales et régionales dans la gouvernance de la biodiversité

— Contribution à la préparation des textes législatifs

— Partage et amélioration des connaissances :
- mise en commun des inventaires avec le Muséum national d'histoire naturelle pour l'enrichissement de l'inventaire national (INPN) ;
- organisation d'un séminaire de travail : « Corridors d'infrastructures, corridors écologiques ? » en partenariat avec l'UICN le 3 novembre 2014.

— Investissement dans la recherche :
- participation au Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité ;
- mise en œuvre d'un programme de recherche « Infrastructures linéaires de transport, biodiversité et paysages » en collaboration avec le ministère chargé de l'Environnement (ITTECOP) et la FRB : quinze projets soutenus en 2014-2017.

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, INVENT LES ESPÈCES, PARTAGER...

Des inventaires sont réalisés dès le stade de la conception et tout au long de la vie du réseau. Ils permettent parfois de découvrir des espèces non répertoriées sur le champ d'étude et d'améliorer la connaissance sur leur biologie et leurs déplacements.

La Loche d'étang, espèce protégée, observée lors d'un inventaire.

La Violette élevée, *Viola eliator*, observée lors d'un inventaire. Jusqu'alors, seule la Bassée, une partie de la vallée de la Seine, était connue pour héberger cette espèce en Ile-de-France.

ORIER ET PROTÉGER

Des conventions et accords d'échanges des données sont passés avec des organismes tels que le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), les Conservatoires régionaux d'espaces naturels (CREN), le Conservatoire botanique national (CBN), la Ligue de protection pour les oiseaux (LPO) et des associations locales.

Des relevés floristiques sont réalisés à proximité des bandes de servitudes.

Chaque année, les cigogneaux sont prélevés de leurs nids pour être bagués par les ornithologues, et ensuite être replacés. Ces opérations sont réalisées en partenariat avec la LPO.

LIMITER L'EFFET DE FRAGMENTATION...

Les ouvrages de franchissement sont destinés à rétablir les corridors biologiques existants. Dès le stade des études préalables, une cartographie des déplacements de la faune est réalisée. Des aménagements appropriés (clôture le long des emprises et plantations appétentes) permettent d'attirer et de guider les animaux vers les points de passage.

Échappatoires guidant les animaux hors de l'emprise.

Ouvrage de franchissement pour la grande faune assurant la continuité écologique entre deux massifs boisés.

Une banquette installée à l'intérieur de l'ouvrage facilite la traversée de la petite faune.

Des équipements photographiques permettent de suivre les passages des animaux.

LIMITER L'EFFET DE FRAGMENTATION...

Les ouvrages de franchissement piscicoles permettent aux espèces migratrices de franchir seuils ou barrages de navigation afin de remonter les cours d'eau.

Reconstitution du lit majeur
et des berges sous l'infrastructure
et à ses abords.

Création d'une rivière artificielle et mise en place de paliers
afin de faciliter la migration des poissons.

Des clôtures le long des infrastructures empêchent les batraciens d'entrer dans les emprises.

Les balises rouges et blanches permettent de rendre plus visibles les conducteurs et pylônes électriques pour l'avifaune. Les silhouettes de rapaces permettent aux oiseaux migrateurs de monter au-dessus des lignes.

CRÉER DES ESPACES FAVORABLES À LA ET DES MILIEUX NATURELS...

Le maintien de milieux ouverts est généralement favorable à la biodiversité, en créant des zones refuge pour les espèces prairiales, souvent en déclin de par la diminution de ces milieux en France.

Les bandes de servitude de gaz ou de ligne électrique favorisent la préservation de certains milieux (prairies humides) et la diversification des espèces, notamment par la création d'ouvertures dans les zones boisées, favorables au développement des plantes de lisières.

Recréation d'un front de taille artificiel pour hirondelles de rivage.

DIVERSIFICATION DES ESPÈCES

Zones de transitions entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, les berges ont une grande valeur écologique. L'utilisation de techniques innovantes de génie végétal pour les protéger et les restaurer permet de conserver les fonctions écologiques des milieux rivulaires.

Consolidation de la berge en génie écologique et création d'une frayère.

Restauration d'une berge par la mise en place de toiles coco biodégradables et la plantation d'espèces végétales.

CRÉER DES ESPACES FAVORABLES À LA DIVERSIFICATION DES ESPÈCES ET DES MILIEUX NATURELS...

Plantation d'espèces arbustives locales remplaçant les arbres coupés lors des travaux et participant à la compensation des émissions carbonées.

Zone aménagée pour être inondée afin de limiter l'impact des crues et de restaurer les écosystèmes alluviaux de la forêt.

Création d'une nouvelle mare pour les amphibiens.

RÉALISER DES CHANTIERS VERTS

Dans le cadre des études d'avant-projet, un état initial environnemental est réalisé. Celui-ci permet notamment de repérer les habitats naturels, de lister les espèces présentes et d'optimiser la mise en œuvre des chantiers.

Transfert d'espèces végétales aquatiques avant le démarrage d'un chantier

Mise en place de barrages filtrants temporaires (gabions de pierres qui orientent le courant, toiles, bottes de paille, filets) pendant les travaux réalisés dans le lit d'une rivière permettant d'intercepter et de filtrer les matières mises en suspension. Le flux est conservé et la qualité de l'eau en aval est préservée.

RÉALISER DES CHANTIERS VERTS

Délimitation et signalisation des zones sensibles lors d'un chantier.

Utilisation d'une trancheuse permettant d'enfouir rapidement les réseaux. La tranchée est de largeur minimale et rebouchée aussitôt pour limiter l'impact.

Mise en souterrain d'une ligne électrique moyenne tension en milieu forestier.

Une remise en état effectuée avec soin (remise en place des terres en respectant l'ordre des couches pédologiques, réensemencement des espèces naturelles, replantation des cultures) permet une bonne cicatrisation des milieux (18 mois entre les deux photos).

EXPLOITER ET ENTRETENIR LE RÉSEAU

Réalisation de fauchages pour l'entretien des abords de l'infrastructure en alternative aux produits phytosanitaires.

Replantation d'arbres dans le cadre d'opérations d'élagage.

DE MANIÈRE RAISONNÉE...

Des techniques alternatives (aux produits phytosanitaires, à l'élagage, au gyrobroyage) sont expérimentées pour entretenir les réseaux ou leurs emprises.

Prairies fleuries, mélanges de fleurs horticoles sélectionnées pour leur faible exigence d'entretien. Elles permettent de limiter les interventions et de contribuer à la préservation et au développement de la faune locale (insectes, petits mammifères).

Entretien d'une emprise en éco-pâturage par des chevaux camarguais. Opération réalisée en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère.

EXPLOITER ET ENTRETENIR LE RÉSEAU DE MANIÈRE RAISONNÉE...

Entretien par éco-pâturage. Cette technique écologique consiste à faire paître des moutons, accompagnés par un berger.

LES INFRASTRUCTURES LINÉAIRES ET LEU

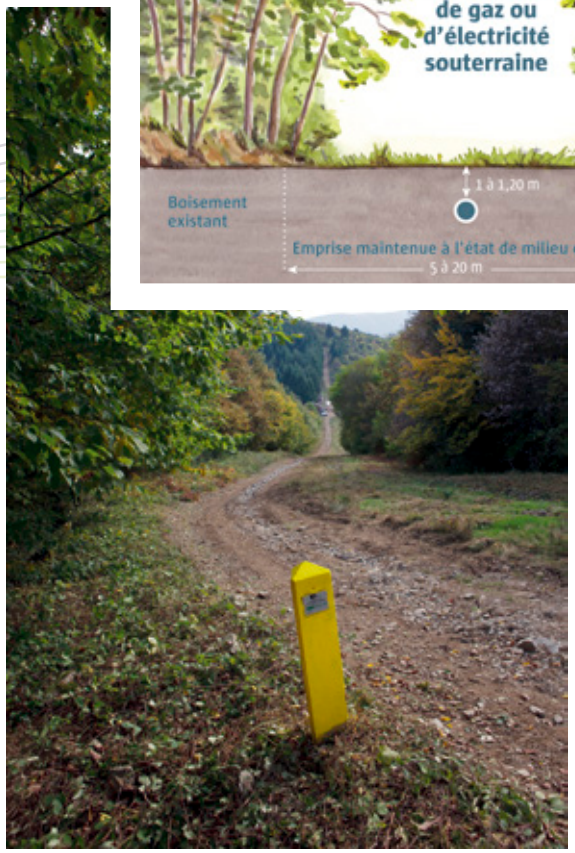

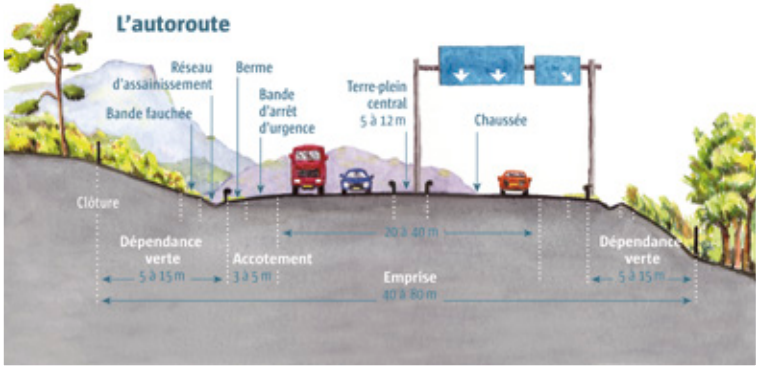

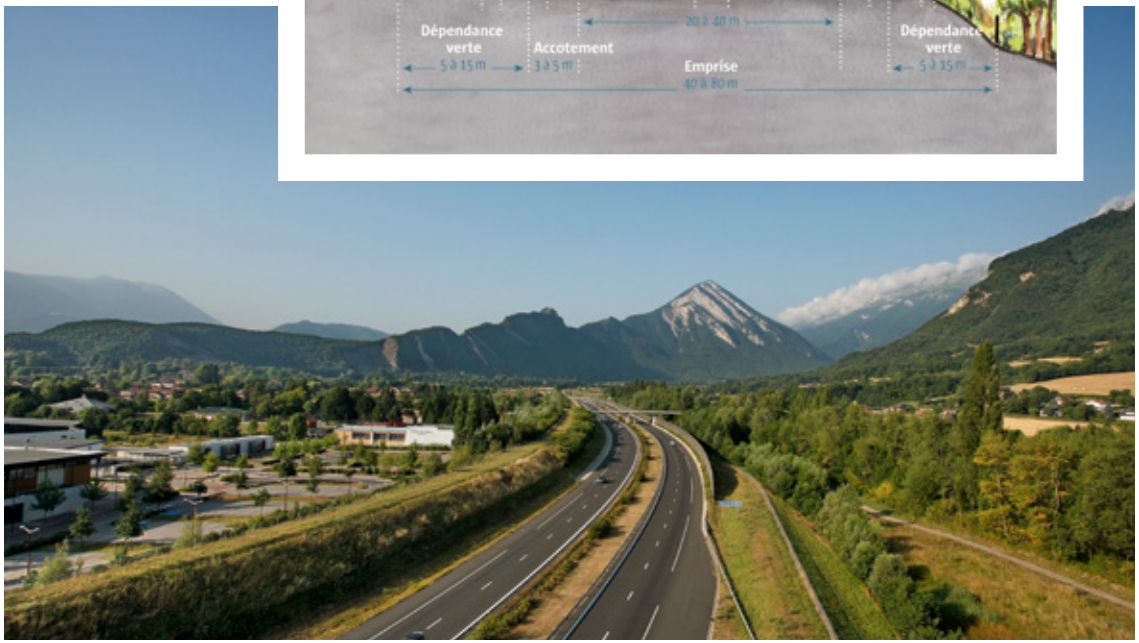

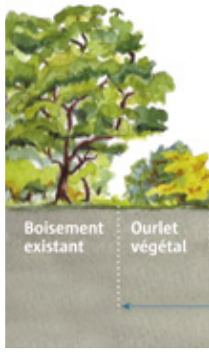
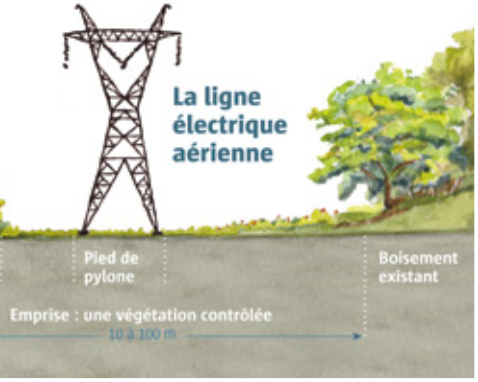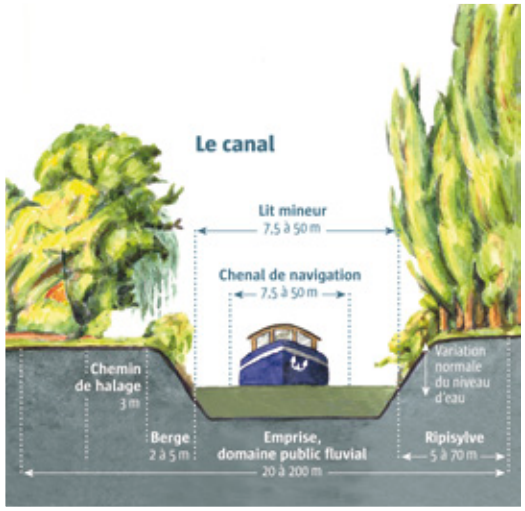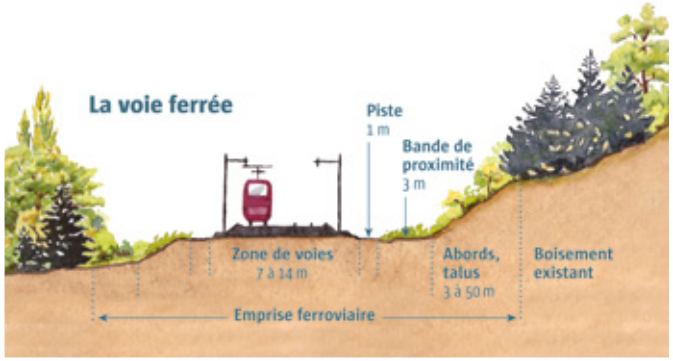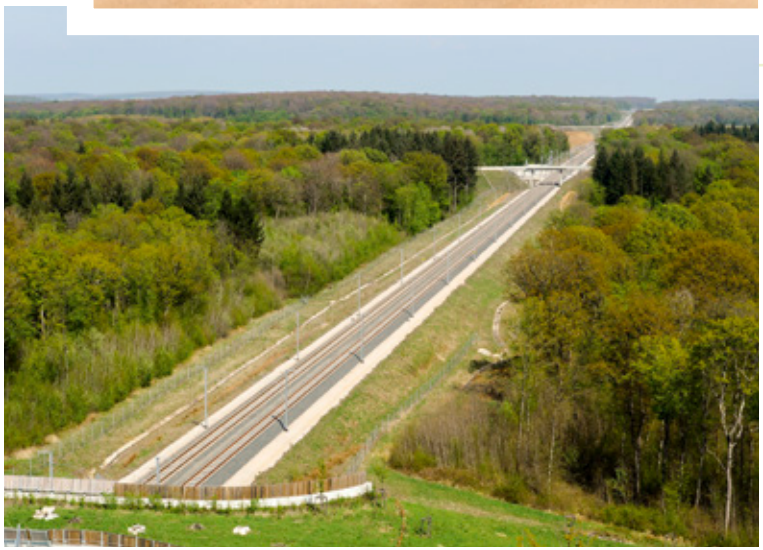
RS EMPRISES EN IMAGES…